Municipales à Garges-lès-Gonesse (95) : Samy Debah, fondateur du CCIF, annonce sa volonté de déposer un recours (MàJ)

29/06/2020 à 12h00



29/06/2020

Une centaine de voix seulement sépare le vainqueur (UDI) de son adversaire du second tour, Samy Debah (CCIF). Ce dernier a déjà annoncé sa volonté de déposer un recours.

[…]

La liste du fondateur du CCIF sans étiquette, taxée de communautariste, a braqué pendant des mois les projecteurs sur cette commune de 42 000 habitants. Des accusations que ce dernier a toujours niées.

[…]

De son côté, Samy Debah a déjà annoncé ce dimanche sa décision de déposer un recours en annulation du scrutin. « Au vu des nombreuses et graves irrégularités constatées durant la campagne », affirme ce professeur d'histoire-géographie de 48

ans. Et demander à ses soutiens de « rester mobilisés durant cette période ».

Le Parisien

03/03/2020

Le sujet agite la campagne des élections municipales depuis des mois. Y a-t-il des listes communautaires? Pour l'Etat, la réponse serait bien oui. Selon une source au ministère de l'Intérieur citée par l'AFP, dix listes dites « communautaires » ont été recensées par les préfets en vue du scrutin. Une première puisque aucun décompte de ce type n'avait été effectué auparavant. Et, parmi elles, figurerait celle menée par Samy Debah, le fondateur du Collectif contre l'islamophobie en France (CCIF) et candidat à Garges-lès-Gonesse.

Une information que ni le ministère de l'Intérieur, ni la préfecture du Val-d'Oise n'ont souhaité confirmer ou infirmer. Cette dernière invoquant la « période de réserve électorale » à moins de quinze jours du premier tour.

Sur le site officiel répertoriant l'ensemble des listes déposées dans les préfectures de France, la liste sans étiquette de Samy Debah, intitulée « Le Vrai changement pour Garges », est estampillée « Divers ». Une nuance qui regroupe aussi bien le parti Pirate, le Parti animaliste, des listes régionalistes, mais aussi celles placées sous l'étiquette de l'Union des démocrates musulmans français (UDMF) ou encore certains mouvements écologistes.

Sur quels critères une liste est-elle donc répertoriée comme « communautaire » ? Ce recensement « ne se base pas sur une catégorisation statistique mais est le fruit de signalements

réalisés par les préfets », souligne la source ministérielle à l'AFP.

[…]

Le Parisien

29/01/2020

> *Samy Debah, fondateur du CCIF et candidat aux municipales à Garges-lès-Gonesse, se défend de tout communautarisme. Il a pourtant diffusé ce tract lors de l'Aïd el-Fitr, comme le révèle @MarianneleMag…https://t.co/kAUbCJwkEm pic.twitter.com/8CFo3T6sFt*
>
> *— Louis Hausalter (@LouisHausalter) January 29, 2020*

Dans cette commune en déshérence du Val-d'Oise, l'élection se joue autour de la figure du fondateur du controversé Collectif contre l'islamophobie en France (CCIF), Samy Debah. Le candidat sans étiquette nie tout communautarisme, mais multiplie pourtant les clins d'œil appuyés aux musulmans.

www.marianne.net